

## Les Livres de la Guerre

*Le Parlement se réunit*, par Charles Maurras (Nouvelle Librairie Nationale, Paris). — *Essai sur les nationalités*, par M. J. de Morgan (Berger-Levrault, éd. Paris). — *Les Loys d'Amors* (Privat, éd. Toulouse).

*Le Parlement se réunit* est le deuxième volume de la série des articles de guerre de Charles Maurras, qui porte ce titre d'ensemble : *Les Conditions de la Victoire*. Les articles qu'il contient se rapportent aux faits et idées qui virent ou revirent le jour « de novembre 1914 à fin août 1915 ». Mais n'y cherchez pas un examen des discussions du Parlement dans cet intervalle de temps. Ce titre, « Le Parlement se réunit », n'indique pas le sujet du volume : il précise seulement une date.

On y trouve exposée, et à plusieurs reprises, l'attitude prise par les royalistes à l'égard du gouvernement en présence de la guerre : « Qu'on laisse le plus de paix possible aux gouvernants, quels qu'ils puissent être, voilà notre vœu, car voilà l'incontestable intérêt public : à bas les perturbateurs ! à bas les remplaçants ! » On sait que l'*Action Française* est restée imperturbablement fidèle à cette ligne de conduite. On n'en saurait dire autant des divers partis républicains.

Quel sera donc le « programme de guerre » des royalistes ? Quelle est l'idée maîtresse qui inspirera et guidera les journaliers royalistes ? Voici :

Il faut que les ruines de 1914 et 1915 servent à la totalité de l'intelligence française contemporaine. Il ne s'agit pas de faire argument pour une thèse ou pour un parti. Il s'agit de montrer le « trou » où il est, au haut de la voûte, et de le faire voir à tous ceux qui ont intérêt à ce que ce trou-là soit bouché, à ce que la voûte nationale retrouve sa clé.

Tous les articles de Maurras servent cette démonstration.

C'est : à propos des origines philosophiques de l'erreur démocratique, et en réponse à M. Bergson et à M. Boutroux, la responsabilité établie de la série Luther-Rousseau-Kant-Fichte ; à propos de l'émerveillement produit par l'organisation allemande, l'analyse politique de cette organisation dont la France a fourni le modèle — plus beau ; à propos des attaques déraisonnées contre le Saint-Siège, une pérorante étude sur l'Internationale catholique et sur l'Internationale socialiste ; à propos de la résolution « par l'Humanité » de la conférence de Brest : « Qu'est-ce qu'une nation ? », une fine et lucide réfutation de la thèse mal assise du philosophe de l'imprécision ; enfin, sur le grand sujet des garanties à obtenir pour qu'on ne revole plus une guerre si atroce, de nouvelles pages — qui s'ajoutent à d'autres des précédents volumes — où est démontrée la nécessité de rompre l'Unité allemande.

Qu'on m'excuse d'avoir signalé seulement les principaux articles de ce recueil. Tout le reste est à lire, évidemment, et avec fruit. C'est la philosophie de la guerre que nous offre ce livre : raisons morales et politiques du danger où nous nous sommes exposés et du grand péril que nous avons couru, méthode pour la victoire, conditions de notre renaissance future. L'œil du penseur qui l'a écrit voit aussi clair dans le passé que dans le présent ; et les suggestions que Maurras tire des leçons acquises méritent l'attention de tous ceux qui ont au cœur, comme lui, le souci du bien public et des grands intérêts français.

La guerre a fait ressortir la gravité du problème des nationalités. Bien peu sont capables de la traiter avec la compétence de notre éminent collaborateur, M. J. de Morgan, qui, durant toute une vie consacrée à l'étude des civilisations primitives, a parcouru le monde entier, relevant les origines, les caractères et la répartition de divers groupes de la famille humaine. L'*Essai sur les nationalités* que vient de faire paraître M. J. de Morgan a ainsi son fondement solide sur une exacte et profonde connaissance des peuples, de leur composition ethnique, de leurs besoins, de leurs aspirations, de ce qui les sépare et de ce qui les unit. A le lire, on s'aperçoit que le problème des nationalités est plus complexe qu'on ne croit généralement, et surtout qu'on ne le saurait résoudre avec des déclamations d'un tour vaguement philosophique ou sentimental, ni en quelques phrases brillantes.

La seule définition de la nationalité, nous apprend M. J. de Morgan, est chose terriblement ardue. La nationalité n'existe pas au point de vue de l'anthropologie : chaque nation est faite d'un mélange de races ; elle ne peut être non plus délimitée par la linguistique, quelques services que puisse rendre cette science pour établir les parentés et divergences des peuples ; les croyances religieuses n'y suffisent pas davantage, de même que l'histoire.

En somme, « le terme nationalité demeure vague et ne représente que des conceptions imprécises, les bases sur lesquelles il repose manquant elles-mêmes de solidité, par suite du grand nombre des facteurs sur lesquels est établie sa solidité ».

Au surplus — autre aspect du problème — toute nationalité ne saurait être érigée en Etat. Car un Etat, pour avoir droit à la vie, doit présenter certaines conditions, ressources naturelles, frontières, etc., hors desquelles il ne serait qu'une agglomération de mendiants et parasites, exposée aux convoitises des voisins, partant, élément de disputes et d'anarchie.

L'essentiel, et c'est la conclusion de M. J. de Morgan, est de réduire au minimum les éléments de disputes et ces ferments d'anarchie. Si j'ai bien compris l'éminent savant, le problème des nationalités ne doit être envisagé que du point de vue politique et doit être réglé suivant les données de la politique supérieure qui tend à établir autant que possible la liberté des peuples dans l'harmonie du monde civilisé. Les grands Etats de proie qui veulent absorber les petits doivent être disloqués et réduits à l'impuissance. La guerre présente a démasqué les criminels et fait comprendre à tous la nécessité de les châtier. La paix de l'humanité, son bonheur par conséquent, est attachée au respect de l'autonomie des nations — qui ne sont pas des nations de bandits — et à leur fédération. M. J. de Morgan ajoute, ce qui n'est pas pour nous déplaire, qu'à l'intérieur même des Etats c'est le libre lien de la fédération — et non une tyrannique et stupide centralisation — qui doit unir les divers groupes qui le composent. « C'est par la fédération qu'on obtiendra l'émulation féconde non seulement entre les divers Etats autonomes, mais entre les diverses parties des mêmes groupements politiques. » M. J. de Morgan sait-il que ce fut la doctrine même de Mistral ?

On lira avec plus d'intérêt encore, peut-être, la deuxième partie de cet *Essai sur les Nationalités, consacrée aux Arméniens*. M. J. de Morgan, très sympathique à ce malheureux peuple, en dit les origines, l'histoire et la triste situation. La guerre mettra fin, espérons-le, à ses longues souffrances. Elle lui apportera la réalisation de ses espérances. Mais dans quelle mesure et de quelle manière ? Que est l'avenir qui lui est réservé ? C'est de main qu'on va le décider. A l'étude de ce problème, M. J. de Morgan apporte la contribution d'un homme qui en possède admirablement toutes les données. Sa conclusion sera certainement prise en grande considération par les diplomates qui auront à en connaître et à se prononcer.

Il faut être reconnaissant, je l'ai déjà dit, à nos professeurs et érudits de travailler sans cesse, même au bruit du canon et au milieu des soucis qu'il partage avec tout le pays, à augmenter le patrimoine des lettres et de l'érudition françaises. Et combien ne les remercierons nous pas davantage lorsque leurs efforts se portent sur quelque terrain où les Allemands nous disputaient la maîtrise. C'est la guerre, cela aussi.

C'est pourquoi je suis très heureux de signaler la publication prochaine, due à M. Joseph Anglade, professeur de langue et littérature romane à l'Université de Toulouse, des *Loys d'Amors*. Ces *Loys d'Amour*, lisez dans le style du moyen âge littéraire provençal *Lois de Poésie* sont un code de grammaire, de rhétorique et de métrique. Elles ont été écrites, en langue romane, à Toulouse, au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, par Guilhem Molinier, chancelier du Consistoire toulousain de la Gaie Science, fondé en 1323.

Deux manuscrits originaux de cette œuvre étaient conservés à l'Académie de Jeux Floraux. Gatiien Arnould en publia un, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. De l'autre l'illustre et regretté professeur des langues romanes à l'Université de Montpellier, Camille Chabaneau, avait mis à jour quelques folios, qui furent insérés dans l'*Histoire générale du Languedoc* (éd. Privat, Toulouse). C'est ce second manuscrit que M. J. Anglade va publier en son entier.

L'ouvrage formera deux volumes de 45 pages chacun, avec introduction, notes, glossaire et index. Le prix en est fixé à 15 francs pour ceux qui souscriront avant le 1<sup>er</sup> avril, chez l'éditeur Privat, 14, rue des Arts, Toulouse. Après le 1<sup>er</sup> avril l'ouvrage coûtera 20 francs. Je recommande cette publication à ceux qui s'intéressent aux langues romanes, à ceux qui ont gardé la mémoire du glorieux passé de notre Midi, à ceux qui veulent connaître notre histoire littéraire.